

Livre blanc



EN FINIR AVEC LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE

LES 10 ERREURS LES PLUS COURANTES À ÉVITER



Orthographe : Les 10 erreurs les plus courantes à éviter



Saviez-vous que l'orthographe est l'un des critères les plus importants lors d'une recherche d'emploi ou dans le monde professionnel ?

En effet, une faute d'orthographe dans un CV ou une lettre de motivation peut vous coûter une opportunité professionnelle.

C'est pourquoi, il est essentiel de maîtriser la langue française et notamment l'orthographe.

Les **10** erreurs les plus courantes à éviter

L'orthographe est une compétence essentielle pour toute personne souhaitant s'épanouir professionnellement ou personnellement. Il est important de connaître les erreurs les plus courantes à éviter pour améliorer son niveau en orthographe. Dans cet article, nous allons passer en revue les 10 erreurs les plus fréquentes à éviter absolument.

#1

À ou A ?

Cette erreur est très courante. Il faut savoir que « à » est une préposition tandis que « a » est un verbe.

Pour savoir s'il faut mettre l'accent, il suffit de remplacer le verbe par un autre temps.

Par exemple, « il a peur » devient « il avait peur », ce qui confirme qu'il s'agit bien du verbe. Tandis que « il va à Paris » ne peut pas être remplacé par « il va avait Paris », donc il faut mettre l'accent sur « à ».

#2

Ce ou Se ?

« Ce » est un pronom démonstratif tandis que « se » est un pronom personnel réfléchi. Il faut utiliser « se » devant un verbe et « ce » devant un nom. Il est possible de remplacer « se » par un autre pronom personnel, comme « me » ou « vous ».

Pour savoir s'il faut utiliser « ce » ou « se », il suffit de le remplacer par « cela ». Par exemple, « ce fut une belle histoire » devient « cela fut une belle histoire ». Pour « se », il faut le remplacer par « me » ou « nous ».

Par exemple, « on se parle bientôt » devient « nous nous parlons bientôt ».

#3

Er ou É ?

Cette erreur est également fréquente. Pour savoir s'il faut utiliser l'infinitif (er) ou le participe passé (é), il suffit de remplacer le verbe par un verbe du 3ème groupe, comme « prendre » ou « vendre », et de le conjuguer à l'imparfait.

Si le verbe devient « tu dois le prendre à l'imparfait », alors il s'agit bien de l'infinitif. Si le verbe devient « j'ai vendu un éléphant rose », alors il s'agit du participe passé.

#4

Et ou est ?

"et" est une conjonction qui relie des éléments, tandis que "est" est une forme du verbe "être" qui indique l'état ou la condition d'un sujet.

Par exemple : "Le chat et le chien sont amis" (le chat et le chien sont liés par une amitié) ou "Il est heureux" (il est dans un état de bonheur).

Pour être sûr de ne pas se tromper, il suffit de remplacer «et » ou «est' par une virgule. Si cela fonctionne, utilisez "et", sinon utilisez "est".

#5

Ai ou Ais ?

La différence entre le futur (ai) et le conditionnel (ais) peut être difficile à comprendre.

Pour savoir si le verbe doit être au futur ou au conditionnel, il suffit de se rappeler que le futur se situe dans le futur, tandis que le conditionnel est accompagné de « si ».

Si le conditionnel est utilisé, la terminaison du verbe prend toujours un « s ».

#6

« Cents » ou « cent » ?

« J'ai gagné deux cents euros mais toi, deux cent trente » ? : Il est fréquent de voir l'orthographe de « cents » malmenée dans les écrits. Il est important de retenir que « cent » est suivi d'un « s » s'il est seul, mais ne le prend pas s'il est suivi d'un autre chiffre.

Ainsi, il convient d'écrire « j'ai gagné deux cents euros » mais « toi, deux cent trente euros ».

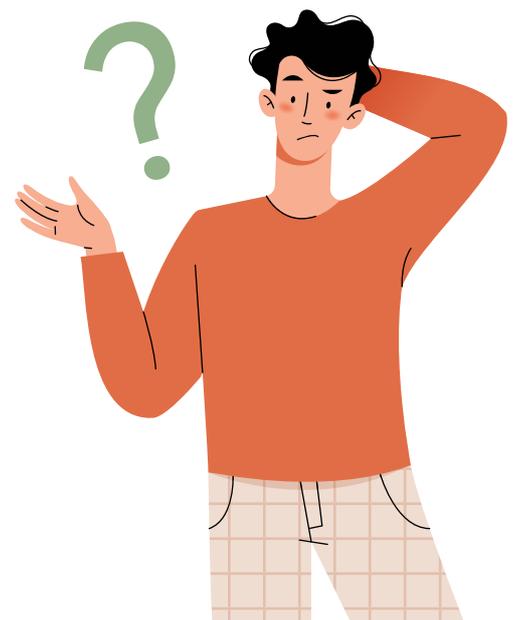
#7

« Second » ou « deuxième » ?

« La seconde Guerre Mondiale » ou « La deuxième Guerre Mondiale » ? : Il peut être difficile de faire la différence entre « second » et « deuxième ».

En règle générale, « second » est utilisé pour une suite qui ne comporte que deux éléments, tandis que « deuxième » est utilisé pour des suites avec plus de deux éléments.

Ainsi, on écrira « la seconde Guerre Mondiale » et « il a terminé deuxième de la course ».



#8

Ai ou Ais ?

La différence entre le futur (ai) et le conditionnel (ais) peut être difficile à comprendre.

Pour savoir si le verbe doit être au futur ou au conditionnel, il suffit de se rappeler que le futur se situe dans le futur, tandis que le conditionnel est accompagné de « si ».

Si le conditionnel est utilisé, la terminaison du verbe prend toujours un « s ».

#9

Les adverbes en « ment », un ou deux « m » ?

« élégamment » ou « élégamment » ? :

Il est facile de se tromper en utilisant les adverbes en « ment ». En général, l'adverbe prend deux « m » si la syllabe « -ment » est précédée du son « a », comme dans « abondamment » ou « fréquemment ».

En revanche, s'il est précédé du son « e », comme dans « notablement », un seul « m » suffit.



#10

Les adjectifs de couleur, accord ou pas d'accord ? :

L'accord des adjectifs de couleur peut parfois sembler complexe, mais il existe des règles à respecter.

En général, l'adjectif de couleur s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, comme dans « des robes bleues » ou « des souliers verts ». Toutefois, s'il s'agit d'un adjectif double, il est invariable, comme dans « un pantalon jaune » mais « des pantalons jaune foncé ».

Enfin, certains adjectifs de couleur sont des noms communs concrets, tels que « marron », « citron », « kaki », « marine », etc. Dans ce cas, ils sont invariables, comme dans « des jupes marron ».

Pour vous aider à vous perfectionner, Like Formation vous propose sa formation sur le projet Voltaire.

Le projet Voltaire, c'est quoi ?

Le Projet Voltaire est une solution en ligne pour améliorer son orthographe de manière ludique. Elle est destinée à tous ceux qui souhaitent renforcer leur maîtrise de la langue française, que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles. La formation est basée sur des exercices pratiques, des jeux et des quiz, ce qui la rend amusante et motivante pour les apprenants. Ce programme s'adresse à tous !

Il se présente sous la forme d'un parcours d'apprentissage ludique, interactif et personnalisé, qui permet de s'adapter à tous les niveaux de compétence et couvre tous les aspects de l'orthographe française. Les apprenants peuvent également suivre leur progression et obtenir des certifications pour attester de leur niveau de maîtrise de la langue.

Les bénéfices du projet Voltaire

Le projet Voltaire offre de nombreux bénéfices pour améliorer votre orthographe et vos compétences en français.

En voici quelques-uns :

- Une formation en ligne accessible depuis n'importe où et à n'importe quel moment, qui permet de s'adapter à vos contraintes professionnelles et personnelles.
- Un parcours personnalisé et adapté à votre niveau d'orthographe
- Un suivi pédagogique individualisé pour mesurer votre progression et vos résultats.
- Des exercices et des quiz pour vous entraîner et vous évaluer tout au long de votre parcours.
- Une certification reconnue par les employeurs et les établissements scolaires pour attester de votre niveau de compétence en orthographe.



Like Formation et le projet voltaire

En suivant une formation sur le Projet Voltaire, vous pouvez apprendre à éviter ces fautes courantes et améliorer votre orthographe de manière significative. Avec son approche ludique et gamifiée, le Projet Voltaire rend l'apprentissage de l'orthographe amusant et motivant.

De plus, ses différents niveaux permettent de s'adapter aux besoins de chaque apprenant, quel que soit son niveau de départ.

Nous proposons également un suivi personnalisé avec un formateur pour vous aider à progresser et à atteindre leurs objectifs.



Like formation et le projet Voltaire

Nous sommes convaincus que la maîtrise de la langue française est un enjeu majeur pour la réussite professionnelle et personnelle. C'est pourquoi nous avons sélectionné pour vous le projet Voltaire, une méthode innovante et efficace pour développer vos compétences en orthographe qui offre de nombreux bénéfices pour développer votre parcours professionnel et personnel.